

CONSTAT :

L'île aux hérons et les rives en aval du Tarn constituent un espace isolé et délaissé au cœur de la ville.



L'ÎLE AUX OISEAUX, VUE DU PONT



LEGENDE :

- L'île aux hérons
- Bâtiments
- Le Tarn
- Espaces verts longeant le Tarn
- Principaux axes routiers



LES HÉRONS NICHES EN HAUTEUR

L'île est un espace protégé car elle abrite bon nombre d'hérons qui migrent à Montauban du printemps à l'automne, et d'autres espèces. Des activités trop bruyantes à proximité sont proscrites. L'accès en est donc interdit pour des raisons socio-écologiques, notamment depuis que le Tarn a cessé d'être navigable (1926). Deux points de contemplation sont gênés par une végétation trop foisonnante.

Les berges du Tarn, victimes du désintérêt des habitants, difficiles d'accès et inhospitalières offrent cependant une balade qui rejoint de grandes aires, vastes et inutilisées, qui se dégradent et amoindrissent l'attrait du quartier (photos 5 et 6).



1 SOLS INAPPROPRIÉS À LA BALADE



2 ANCIEN PARKING EN FRICHE



3 VASTE AIRE INUTILISÉE, VUE CÔTÉ VERT



4 VASTE AIRE INUTILISÉE, VUE CÔTÉ BÉTON



5 RIVES DU TARN ABRUPTES VUE SUR L'ÎLE AUX OISEAUX



6 VOIE D'ACCÈS AU TARN PEU ENTRETENUE



7 PARKING BÉTONNÉ ABANDONNÉ

PROPOSITION :

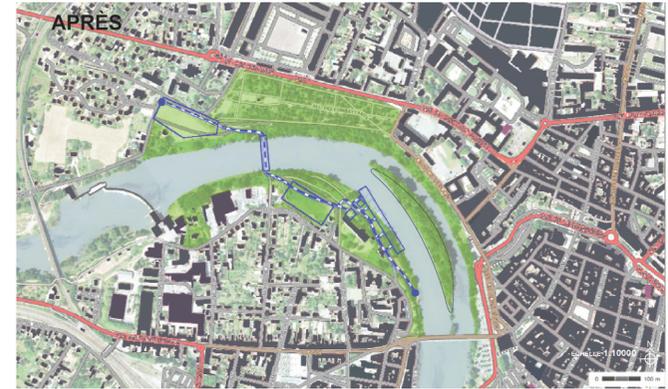
Reconsidérer l'urbain à travers une nouvelle forme de cohésion entre l'habitat de l'homme, de l'animal et du végétal, de manière non-intrusive dans le milieu naturel. Redéfinir l'espace public en tenant compte de la qualité architecturale (a), la qualité de vie sociale (b) et le respect de l'environnement (c).

a. Architecture d'observation

L'espace public se redessine à travers les observatoires installés face à l'île et intégrés au paysage sans troubler la présence des oiseaux. L'espace de représentation (amphithéâtre en plein air) s'ajuste aux contraintes visuelles et auditives du lieu d'implantation suivant un camouflage inspiré des nids des oiseaux.

b. Cohabitation urbaine

Une promenade aménagée permet aux habitants de profiter pleinement de cet espace public en cohabitant avec les espèces animales et végétales de façon respectueuse. Des observatoires et belvédères sont réservés à la contemplation, les murs antibruit ainsi que le kiosque ou l'amphithéâtre favorisent l'échange, la rencontre et le partage tout en dynamisant l'activité culturelle et urbaine du quartier.



LEGENDE :

- Nouveau parcours
- Espaces aménagés

c. Aménagement non intrusif

L'intervention est minimisée et entièrement adaptée pour éviter l'intrusion d'un milieu sur l'autre et faciliter la cohabitation. Le respect de la faune et de la flore dans un cadre urbain invite au respect du cadre de vie et donc de l'autre. Les dispositifs interagissent avec les éléments pour réduire les consommations d'énergie.



PROMENADE ACCESSIBLE ET RESPECTUEUSE DE L'ÉCOSYSTÈME PROPRE AU TARN



UN KIOSQUE, POINT DE RENCONTRE



AMPHITHÉÂTRE À CIEL OUVERT, CONSTITUÉ D'UN MUR ANTI-BRUIT DU CÔTÉ DE L'ÎLE



- liège
- hêtre
- béton
- acier
- roseaux
- osier
- acacia
-



UNE PASSERELLE, LIASON ENTRE LES DEUX RIVES DU TARN



DES PONTS DE CONTEMPLATION



MAQUETTE DE NID POUR L'AMPHITHÉÂTRE

